

ASSEMBLÉE
NATIONALE
PRG^R
Parti Radical de Gauche

La lettre de votre député



MARS 2013

SOMMAIRE

Edito	1
Groupes d'études	1
Questions écrites et réponses	2
Visite à Rungis	2
Ondes électromagnétiques	3
Réforme bancaire	3
Mariage pour tous	4
Situation de l'ONF	4
Classement des cours d'eau	4
Mauvaise réception de la TNT	4

Edito

Partisan résolu d'une Europe Fédérale, c'est avec une grande fierté et surtout avec une vive émotion que j'ai eu l'opportunité de m'exprimer au « perchoir » du Parlement allemand le Bundestag, devant les Présidents de la République français et allemand, ainsi que le Premier Ministre français et la Chancelière allemande, au nom du groupe des députés Radicaux Républicains Démocrates et Progressistes, mardi 22 janvier dernier, à l'occasion du 50^{ème} anniversaire du traité de réconciliation et d'amitié franco-allemand (« Traité de l'Elysée »).

Le 20 septembre 1954, à Nevers, le Président Pierre Mendès-France, grande figure du radicalisme français, s'exprimait devant les survivants des maquis dans cette région et exprimait sa volonté sincère de réconci-

liation définitive entre la France et l'Allemagne, condition de la stabilité politique de l'Europe comme de son développement économique et social.



Allocution du mardi 22 janvier à Berlin

Pour la première fois, un chef de gouvernement français répondait à la main tendue depuis 1949 par le Chancelier Konrad Adenauer. Neuf ans après, était signé le traité d'amitié franco-allemande.

Les bases de l'Europe étaient lancées sur le pilier de la réconciliation franco-allemande. Aujourd'hui, plus que jamais, nous continuons à défendre l'idée d'un fédéralisme européen, face à la résistance qu'oppose à cette construction

intégrée l'irréductible diversité des sociétés européennes. Car, face aux nationalismes renaissants, l'Europe fédérale opposera toujours la connaissance, l'innovation, la jeunesse, le développement humain, la laïcité aux égoïsmes et aux souverainismes qui sont une insulte à la paix et à la démocratie !

Sur le plan économique, l'Europe a franchi un pas de plus vers le fédéralisme européen en adoptant en 2012 l'accord sur la supervision unique des banques. Il faut maintenant se doter des outils nécessaires pour assurer notre souveraineté économique et financière et par l'émergence, au cœur de l'Union Européenne, d'une place financière capable de gérer la monnaie commune.

J'appelle de tous mes vœux la naissance d'une véritable Europe des Territoires et je défends avec ferveur la création d'une stratégie macrorégionale alpine en Europe.

Groupes d'études

Outre les groupes d'amitié (France-Italie/France-Suisse/France-Chine), et les organes extraparlimentaires (Conseil National de la Montagne et Conseil National du Tourisme), Joël Giraud est membre de plusieurs groupes d'études :

- Politique de l'Eau (vice-président)
- Aménagement du territoire et Performance territoriale (vice-président)
- Climalisme et Thermalisme (vice-président)
- Montagne
- Tibet
- Langues Régionales
- Trufficulture
- Economie Sociale et Solidaire
- Tourisme
- Travailleurs transfrontaliers

Consultez la fiche complète de votre député sur : http://www.assemblee-nationale.fr/14/tribun/fiches_id/267336.asp

La lettre de votre député

Directeur de la Publication
Joël Giraud

Crédit Photos

© Joël Giraud

© Assemblée Nationale-2012

Impression
Editions du Fournel

Questions écrites au gouvernement

Questions à ...

Mme la ministre des affaires sociales et de la santé :

- sur les risques de la culture des maïs transgéniques et l'utilisation du Roundup.
- sur les clauses abusives présentes dans certains contrats de téléassistance.
- sur la question de la prévention de l'obésité.
- sur l'organisation du temps de travail au sein de la fonction publique hospitalière.

M. le ministre des affaires étrangères sur la situation des étrangers exilés et réfugiés à Calais.

Mme la ministre de l'artisanat, du commerce et du tourisme sur la possibilité pour les assurés de choisir leur carrossier - réparateur.

M. le ministre de l'éducation nationale :

- sur le malaise professionnel et la souffrance au travail des adjoints gestionnaires dans les établissements publics locaux d'enseignement.
- sur l'illettrisme à l'école.

Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sur des inégalités d'application de la loi littoral entre les milieux maritimes et lacustres qui pénalisent le Syndicat Mixte d'Aménagement et de

Développement de Serre-Ponçon.

Mme la ministre de l'égalité des territoires et du logement sur les difficultés croissantes que rencontrent les populations montagnardes en matière d'urbanisme.

M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur la situation de l'Association nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes (AFPA).

M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt sur la création de la taxe de 2€ par hectare de forêt.

Mme la ministre de la réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique sur les inégalités issues du calcul du Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC).

Réponses de ...

Mme la ministre des affaires sociales et de la santé :

- sur la situation des mutuelles étudiantes.
- sur le projet de modification des modalités d'adhésion obligatoire aux ordres paramédicaux.

- sur la contraception des mineures.

- sur la circulaire relative à la relative à la Prestation de Service Unique.

Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sur les moyens consacrés aux réserves naturelles en 2013.

M. le ministre de l'éducation nationale sur la situation des salariés en Contrats Unique d'Insertion recrutés sur des Emplois de Vie Scolaire.

M. le ministre délégué auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants, sur les perspectives de revalorisation du plafond majorable des rentes mutualistes pour les anciens combattants.

M. le ministre du redressement productif sur l'avenir des PMI.

Mme la ministre de la culture et de la communication sur le projet de création d'un Centre National de la Musique.

M. le Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt :

- sur la situation juridique et administrative des «woofers» (woofer : aide bénévole dans une ferme biologique en échange du gîte et du couvert).
- sur la mesure européenne de traçabilité du cheptel ovin et caprin.

Vous pouvez vous procurer l'intégralité des textes des questions sur le blog de votre député ou sur le site de l'Assemblée Nationale ou encore sur simple demande à sa permanence parlementaire.

Retrouvez l'intégralité des interventions de votre député sur son blog : jgiraud.typepad.fr



Visite matinale à Rungis : alors que la séance venait juste de s'achever à 4h00 du matin, jeudi 4 février, les députés membres de la commission des affaires économiques, sous la conduite de leur président François Brottes, député de l'Isère, ont été accueillis à 4h30 au marché

international de Rungis (le plus important d'Europe).

Au menu : discussion avec les tripiers, poissonniers et chevillards des conditions nécessaires afin de conserver les performances de cette structure parapublique originale qui place la France comme leader européen du marché de gros dans des conditions de sécurité sanitaire très strictes.

Joel Giraud, secrétaire de la commission, particulièrement intéressé par la transmission des savoir-faire, a pu constater la difficulté à mettre en œuvre une formation en alternance en raison de l'interdiction du travail de nuit pour les apprentis, dans une structure qui ne vit que de minuit à 7h du matin.

Un chantier à ouvrir pour le député PRG !

En direct de l'Assemblée Nationale

La proposition de loi relative à l'application du principe de précaution aux risques résultant des ondes électromagnétiques était à l'ordre du jour jeudi 31 janvier à l'Assemblée Nationale, dans le cadre de la niche parlementaire réservée au groupe écologiste.

Face aux demandes et aux préoccupations légitimes des concitoyens qui réclament des études rigoureuses et indépendantes, une transparence dans l'information et une plus grande concertation avec la population, les élus ont le devoir de répondre et d'assumer leurs responsabilités.

Examen du projet de loi sur la séparation des activités bancaires.

Le groupe Radical Républicain Démocrate et Progressiste dont Joël Giraud est membre a déposé une vingtaine d'amendements visant à instaurer davantage de contrôle et de surveillance dans les activités bancaires, de renforcer la séparation et de protéger avec plus d'ambition encore que le projet du gouvernement, l'économie réelle et les consommateurs.

Joël Giraud est intervenu en séance pour soutenir ces amendements. Il a salué la volonté d'agir du gouvernement tout en réclamant plus de rigueur et plus d'ambition dans la démarche. En ce sens son groupe a soutenu également les amendements déposés par les députés socialistes ou écologistes allant dans cette direction.



Les trois députés radicaux de gauche, membres de la Commission des Affaires Economiques (Joël Giraud et Jeanine Dubié) et de la Commission du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire (Jacques Krabal) ont réaffirmé à cette occasion la position de 2005 concrétisée par une proposition de loi de Joël Giraud en faveur de la réduction des risques pour la santé publique des installations et des appareils de téléphonie mobile, qui avait obtenu alors un large consensus en terme de signatures parlementaires mais n'avait jamais été mise à l'ordre du jour de l'Assemblée.

Ils ont soutenu la proposition de loi écologiste présentée par la

députée Laurence Abeille et déposé deux amendements destinés à interdire les portables spécialement conçus pour les enfants en bas âge et à prohiber leur utilisation à l'école primaire et au collège.

Suite à une motion de renvoi en commission déposée par le groupe socialiste, ces amendements n'ont pu être examinés, tout comme la centaine d'autres amendements. Les députés du groupe RRDP ont déploré que le débat n'ait pas lieu.

Ils ont donc voté contre la motion de renvoi en commission déposée par les députés socialistes, la jugeant illégitime et peu respectueuse du débat parlementaire. Joël Giraud restera vigilant sur ce dossier.

Le débat s'est particulièrement animé à l'étude de l'article relatif à la dangerosité et la nocivité des produits comme le THF (Trading à Haute Fréquence).

« C'est un sujet majeur. On est face à des pratiques qui relèvent de la manipulation de marché : il s'agit de bourrer les cotations, d'envoyer des ordres complètement inutiles pour ralentir la concurrence... »

Voilà pourquoi j'ai déposé, au nom du groupe RRDP, un amendement n° 136 tendant à une interdiction à caractère général. On ne peut pas s'en sortir en balayant tout cela d'un revers de la main, c'est un sujet qui n'est pas anodin et qu'il faut traiter dans cette loi.

Dire que les banques auront l'obligation de fournir l'information est un leurre.

Le Président de l'autorité des marchés financiers a indiqué être « dans l'incapacité de démontrer d'éventuelles manipulations du fait du manque de données durablement exploitables ». Je rappelle que la durée moyenne de détention d'une action aux États-Unis est de vingt-deux secondes. »

Le député haut-alpin a également insisté sur la nécessité de cantonner

dans des filiales les activités de tenue de marché des banques afin que cette activité ne prenne pas trop d'importance.

Il a surtout réaffirmé sa position afin que soit communiqué le montant des impôts versés par les banques aux administrations de leurs lieux d'activités et que soit communiquée la masse salariale des banques afin de pouvoir lutter efficacement contre les paradis fiscaux.

« Les impôts versés localement dans les différents pays constituent des éléments d'investigation qui nous permettraient de moraliser toutes les activités bancaires qui se déroulent dans des paradis fiscaux. » a-t-il déclaré en séance de nuit.

Joël Giraud et ses collègues ont toutefois pu faire passer un amendement contre les emprunts toxiques et ils comptent désormais sur les engagements pris par le Gouvernement de travailler plus en profondeur le projet pendant la navette entre l'Assemblée Nationale et le Sénat.

« Monsieur le Ministre, l'approbation par notre groupe n'est pas un vote qui vous délie mais un vote qui vous oblige ! »

Intervention en CAE Mercredi 30 janvier

« Il est intolérable que les banques continuent à appliquer des frais indus pour toute assurance souscrite dans une autre compagnie d'assurance que celle du groupe de la banque où le crédit est contracté. Les frais pratiqués à l'encontre des plus fragiles sous le doux terme de « commissions d'interventions » doivent être plafonnés. »



Sur le conseil de stabilité financière :

« Tel que proposé dans le texte du gouvernement, ce conseil ne réunit que des institutions qui peuvent avoir intérêt à ne pas augmenter les exigences de fonds propres. Il me semble souhaitable que ce conseil soit élargi et puisse comporter plus de personnalités qualifiées. Il faut sortir de cet « entre soi » financier qui est l'une des causes des crises bancaires. »

« Il est très important que nous parvenions à une solution grâce à laquelle l'examen de tous les impôts versés – et pas seulement ceux qui le sont à l'État mais aussi aux collectivités territoriales, sans oublier toutes les taxes – nous éclairera sur l'activité des banques dans des paradis fiscaux. »

Mariage pour tous : « une nouvelle page dans l'histoire française des libertés publiques » :

Avec l'adoption du mariage pour tous à l'Assemblée Nationale, c'est une nouvelle page qui s'est inscrite dans l'histoire française des libertés publiques.

Les radicaux de gauche, sont fiers de voir honorée une propo-

sition que leur président Jean-Michel Baylet avait défendue lors des primaires citoyennes, et devenue ensuite un des engagements de campagne du Président de la République François Hollande.

« *Égalité* », ont scandé les députés à l'issue du vote par lequel la France a rejoint la plupart des Etats Européens dans la non discrimination.



A l'issue du vote, les députés PRG Jeanine Dubié (Hautes-Pyrénées), Joël Giraud et Stéphane Saint-André (Pas-de-Calais) ont levé le verre de l'amitié avec la Gardes des Sceaux Christiane Taubira.

Mardi 12 février, les députés ont dit « oui » à une large majorité : 329 pour, 229 contre, 10 abstentions

Interventions : du local au national ...

Suppression de postes à l'ONF : le député haut-alpin souhaite un moratoire sur ce dossier.

Le Plan d'Economie prévu dans la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) signée

en 2012 prévoit la suppression de postes à l'ONF (non remplacement des départs en retraite sur l'ensemble du territoire national).

Dans les Hautes-Alpes, les conséquences seront encore plus sévères que dans les autres départements. Il est prévu

une baisse de 15,9%, soit 14 postes sur 88.

Les salariés et les syndicats se sont mobilisés le lundi 28 février et une réunion de travail a eu lieu dans la matinée avec les élus. Ces derniers soutiennent l'action des agents de l'ONF des Hautes-Alpes.

« Il n'est pas normal que les Hautes-Alpes payent le plus lourd tribut alors même que les enjeux des filières bois énergie et bois construction sont particulièrement importants dans les zones sensibles comme les Hautes-Alpes ».

Joël Giraud a posé une question orale au Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt sur ce sujet, le 20 février dernier.

Au moment où la Commission des Affaires Economiques de l'Assemblée Nationale a lancé une mission sur l'hydroélectricité et notamment sur les renouvellements de concessions des barrages et, en plein débat sur la nécessaire transition énergétique, la proposition de classement des cours d'eau réalisée pour l'ensemble du bassin Rhône-Méditerranée par la Direction Régionale de

l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Rhône-Alpes fait peser une menace sur l'exploitation du potentiel hydroélectrique, source majeure de diversification d'énergie renouvelable dans les Alpes mais aussi sur les ouvrages de protection contre les crues torrentielles.

Joël Giraud a réagi fortement contre cette proposition et souhaite un moratoire sur ce dossier.



Visite sur les chantiers hydroélectriques de la Romanche avec Marie-Noëlle Battistel, députée de l'Isère.

Interpellé par divers haut-alpins sur la mauvaise réception de la TNT dans certaines zones du département, Joël Giraud a saisi le président du CSA afin de l'alerter sur les problèmes rencontrés sur le terrain (Névache, Vallouise, Serre Chevalier, ...). Certaines perturbations constatées ont disparu, d'autres néces-

sitent encore des interventions de la part des opérateurs pour améliorer la situation. Les mesures effectuées ont permis de mettre en évidence un défaut de diffusion dans la zone de Guillestre depuis l'émetteur de Mont Dauphin, accentué par le relief de la région. Les responsables des chaînes ont été alertés ainsi que leur opérateur technique, qui doit établir un calendrier d'intervention.

Dans les vallées de la Clarée et des Ecrins, un niveau insuffisant du signal de diffusion a été à l'origine des perturbations, notamment depuis les émetteurs de Vallouise et de Névache. Un relais satellite a été installé pour améliorer l'acheminement du signal vers l'émetteur de Vallouise. A Névache, un changement des paramètres techniques de diffusion a permis de résorber les difficultés.

A la demande du député, un centre d'appels fonctionne désormais du lundi au vendredi de 8h à 19h :

0970818818
(appels non surtaxés)

Votre député à votre service



Permanence Parlementaire de Joël Giraud

Député des Hautes-Alpes
10 avenue de Vallouise
05120 L'Argentière-La Bessée
tél : 04.92.21.33.81 - fax : 04.92.21.43.73
jgiraud@assemblee-nationale.fr
Blog : jgiraud.typepad.fr

Bureau Parlementaire
Du mardi au vendredi
De 10h à 12h et de 13h30 à 17h

Vous désirez recevoir le numéro précédent ou être destinataire de cette lettre par courrier électronique ?
Merci de nous en faire la demande par mail